

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CALMONT (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian PORTET, Maire, après convocation légale en date du 5 avril 2024.

- **Présents** : Christian PORTET – Marie-Pierre ARNOLD – Daniel CASENAVE – Lionel CAUVIN – Anne-Marie COULON – Thierry ECHENNE – Laurent FERRE – François GUIBERT – Jean-Christophe GUICHOU – Anne-Marie PASSOT – Annie PERA – Hermine PIERRON – Fabienne ROUANNE
- **Absents excusés avec procuration** : Christophe BREIL (procuration à Daniel CASENAVE) – Laurent DUCROS (procuration à Lionel CAUVIN) – Thierry PIBOULEAU (procuration à François GUIBERT) – Martine SEVERAC (procuration à Marie-Pierre ARNOLD)
- **Absents excusés sans procuration** : Brigitte MIR
- **Absent** : Patrick PALLEJA
- **Secrétaire de séance** : Anne-Marie COULON

INTRODUCTION

M. Christian PORTET présente Mme Louise TRIAU qui intègre la collectivité en qualité d'agent d'accueil à l'Agence Postale Communale et chargée de la communication.

Avant le passage à l'ordre du jour, Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 11 mars 2024.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

M. Christian PORTET demande aux élus d'ajouter plusieurs points à l'ordre du jour :

- les attributions de subventions aux associations pour 2024, suite à la complétude des dossiers.
- l'avis sur le permis de construire d'un parc photovoltaïque sur la commune de Cintegabelle, suite à une information transmise l'avant-veille par la Préfecture de la Haute-Garonne avec un avis à formuler avant le 13 mai 2024 ;
- l'ouverture d'un poste d'Adjoint technique à temps complet en Accroissement Saisonnier d'Activité (ASA), suite à un besoin de renfort au sein du Service technique.

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur l'ajout de ces points à la présente séance.

Les membres du Conseil Municipal acceptent d'ajouter ces points à l'ordre du jour.

DEVIS SIGNÉS DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION

Monsieur le Maire affiche les différents devis signés dans le cadre de sa délégation :

- **GAZONS DE France**, fournitures de produits horticoles : 410,07€ TTC
- **CHARTIER**, fournitures de fleurs (floraison printemps / été) : 702,12€ TTC
- **LAURAGAIS MOTOCULTURE**, réparation de l'élagueuse : 267,38€ TTC
- **GARAGE DU PRADAS**, changement des pneus de la Renault Mégane : 269,52€ TTC
- **LEGALLAIS**, fournitures Service technique (ferme-porte) : 137,02€ TTC
- **RDM**, achat de DVD : 161,35€ TTC
- **LIBRAIRIES DETOURS**, achat de livres : 357,02€ TTC
- **RDM VIDEO**, achat de DVD : 236,63€ TTC
- **APERO CONTE**, animation Médiathèque 16/03 : 612,60€ TTC
- **PRODUCTIONS ASSOCIEES ADBL**, spectacle Médiathèque du 27/04 : 600,00€ TTC
- **CATHERINE PERLIOZ**, animation Médiathèque 27/04 : 180,00€ TTC
- **FDC31-SECURITY**, achat d'une alarme pour le club house du rugby : 1 208,51€ TTC

- RESEAU 31, pompage, hydrocurage et inspection télévisée réseau pluvial : 2 457,84€ TTC
- ABF ESPACE VERT, contrat d'éco-pâturage mars à juin : 312,00€ TTC / mois
- ALLIASERV, réparation et remplacement du régulateur défectueux d'une CTA : 3 063,42€ TTC
- ALBAREIL, fournitures de matériel de cuisine (glacières) : 1 010,40€ TTC
- CHUB, remplacements et réparations d'extincteurs : 220,52€ TTC
- SAS – Scierie Menuiserie Charpente, changement des volets : 4 218,00€ TTC
travaux de maçonnerie (reprise des tableaux) : 882,00€ TTC
- TOLLENS, peintures pour volets : 378,10€ TTC
- VINCENT NOWAK, installation VMC : 1 196,00€ TTC
- MAFFRES BATIMENT, installation d'une descente en zinc : 1 257,60€ TTC
- H2P, travaux supplémentaires en électricité : 1 731,89€ TTC

Monsieur Daniel CASNAVE intervient pour préciser que les travaux incombant à la Mairie sont terminés. Une inauguration du café associatif et culturel « La Riposte » au sein de ce bâtiment de propriété communale est prévue le 1^{er} juin 2024.

CONSEIL MUNICIPAL

Dél. 2024-03-01 : Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2023

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le Compte Administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Monsieur le Maire laisse la parole au Directeur Général des Services pour la présentation technique du Compte de Gestion chapitre par chapitre.

Madame Martine SEVERAC quitte la salle.

Le DGS rappelle que les taux d'exécutions budgétaires sont généralement compris entre 80 et 100% afin de satisfaire au principe de « sincérité » du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Article 1 : Approuve le Compte de Gestion du Comptable public pour l'exercice 2023. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Dél. 2024-03-02 : Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2023

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Anne-Marie PASSOT, de l'examen du Compte Administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	335 288,43 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	735 288,43 €
Opération de l'exercice	349 541,56 €	401 314,80 €	2 142 567,07 €	2 309 652,45 €	2 492 108,63 €	2 710 967,25 €
TOTAUX	349 541,56 €	736 603,23 €	2 142 567,07 €	2 709 652,45 €	2 492 108,63 €	3 446 255,68 €
Résultats de clôture		387 061,67 €		567 085,38 €		954 147,05 €
Restes à réaliser	99 318,07 €	204 754,21 €			99 318,07 €	204 754,21 €
TOTAUX	99 318,07 €	591 815,88 €		567 085,38 €	99 318,07 €	1 158 901,26 €
RESULTATS DEFINITIFS		492 497,81 €		567 085,38 €		1 059 583,19 €

Considérant que M. Christian PORTET, Maire de la commune, s'est retiré pour le vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Article 1 : Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2023.

Dél. 2024-03-03 : Affectation des résultats de l'exercice 2023

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte Administratif affiche un excédent de fonctionnement de 567 085,38€ comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT				
	Dépenses de fonctionnement	2 142 567,07 €	Recettes de fonctionnement	2 309 652,45 €
Résultat reportés 2022	Déficit	- €	Excédent	400 000,00 €
Totaux 2023		2 142 567,07 €		2 709 652,45 €
RESULTATS 2023		567 085,38 €		

Cet excédent fera l'objet de l'affectation de résultats

SECTION INVESTISSEMENT				
	Dépenses d'investissement	349 541,56 €	Recettes d'investissement	401 314,80 €
Résultats reportés 2022	Déficit	- €	Excédent	335 288,43 €
Totaux 2023		349 541,56 €		736 603,23 €
RESULTATS 2023		387 061,67 €		

Cet excédent sera reporté au BP 2024 en recettes d'investissement

RESTES A REALISER SUR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
	Dépenses	99 318,17 €	Recettes	204 754,21 €
SOLDE		105 436,04 €		
Besoin en investissement	Solde RAR + Résultats 2023 en investissement			492 497,71 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Article 1 : Décide d'affecter au budget pour 2024, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

Affectation complémentaire au 1068 (remboursement du capital de la dette)	154 289,16 €
Affectation complémentaire au 1068 en investissement	12 796,22 €
Reste en excédent à reporter en recettes de fonctionnement 2024	400 000,00 €

Dél. 2024-03-04 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il s'agit, par cette délibération, de fixer les taux à appliquer pour l'année 2024 sur chacune des taxes directes locales.

Il propose à l'assemblée délibérante de maintenir en 2024 les taux au niveau de ceux de 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Article 1 : Décide de voter les taux d'imposition en 2024 suivants :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 39,82%
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 75,49%
- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 13,53%

- Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à notifier cette décision aux Services Fiscaux, par l'intermédiaire des Services Préfectoraux.

Dél. 2024-03-05 : Vote du Budget Primitif pour 2024

Monsieur le Maire laisse la parole au Directeur Général des Services pour la présentation technique du Budget Primitif 2024 de la commune.

Budget primitif 2024 - Commune de Calmont

Section de fonctionnement - Dépenses

Conseil municipal du 11/04/2024

©Mairie de Calmont Source : Commune de Calmont

M14	M57 abrégé (> Nouveauté)	Réalisé 2022	BP voté 2023	Réalisé 2023	Taux	Propositions
011 Charges à caractère général		578 238,37 €	781 600,00 €	725 214,58 €	93%	750 500,00 €
6041 Achats d'études (autres que terrains)	Inchangé	-00 €	-00 €	-00 €		1 000,00 €
6042 Achat prestation service sauf terrains	Inchangé	1 960,10 €	6 000,00 €	5 547,00 €	92%	6 000,00 €
60611 Eau & assainissement	Inchangé	7 867,18 €	10 000,00 €	7 867,02 €	79%	9 000,00 €
60612 Énergie-électricité	Inchangé	138 466,62 €	180 000,00 €	168 123,59 €	93%	160 000,00 €
60618 Autres fournitures non stockable	Inchangé	463,60 €	12 000,00 €	12 783,08 €	107%	10 000,00 €
60621 Combustibles	Inchangé		500,00 €	267,30 €	53%	500,00 €
60622 Carburants	Inchangé	13 577,49 €	15 000,00 €	14 883,61 €	99%	15 000,00 €
60623 Alimentation	Inchangé	85 079,04 €	110 000,00 €	118 841,84 €	108%	120 000,00 €
60628 Autres fournitures non stockées	Inchangé	156,21 €	1 000,00 €	874,15 €	87%	1 000,00 €
60631 Fournitures d'entretien	Inchangé	63 156,14 €	75 000,00 €	67 409,70 €	90%	70 000,00 €
60632 Fournitures de petit équipement	Inchangé	4 650,51 €	8 000,00 €	9 833,07 €	123%	8 000,00 €
60633 Fournitures de voirie	Inchangé	131,33 €	5 000,00 €	-00 €	0%	-00 €
60636 Vêtements de travail	Inchangé	753,54 €	2 500,00 €	2 505,98 €	100%	2 500,00 €
6064 Fournitures administratives	Inchangé	7 602,94 €	9 000,00 €	5 382,66 €	60%	6 000,00 €
6065 Livres, disques, cassettes	Inchangé	1 078,80 €	10 000,00 €	9 313,56 €	93%	8 000,00 €
6067 Fournitures scolaires	Inchangé	9 198,45 €	12 000,00 €	9 961,38 €	83%	10 000,00 €
6068 Autres matières & fournitures	Inchangé	8 176,43 €	9 000,00 €	7 869,61 €	87%	8 000,00 €

Monsieur Laurent DUCROS demande pour quelles raisons les propositions financières en énergie / électricité au BP 2024 sont plus basses que les prévisions de 2023.

Monsieur Daniel CASENAVE indique qu'il y a une surfacturation sur le bâtiment de la Médiathèque. Il ajoute que l'extinction nocturne de l'éclairage public va engendrer des diminutions sur le coût global à l'année.

611 Contrats de prestations de services	Inchangé	11 467,84 €	15 000,00 €	11 932,81 €	80%	12 000,00 €
6135 Locations mobilières	613 Locations	6 918,29 €	20 000,00 €	12 506,12 €	63%	14 000,00 €
615221 Entretien et répar. bât. Publics	FACTVA Inchangé	50 781,41 €	28 000,00 €	26 925,76 €	96%	45 000,00 €
615231 Entretien et réparations voiries	FACTVA Inchangé	-00 €	-00 €	21 964,80 €		23 000,00 €
615232 Entretien et répar. sur réseaux	FACTVA Inchangé	1 715,04 €	3 000,00 €	2 255,07 €	75%	6 000,00 €
61551 Entretien et répar. matériel roulant	Inchangé	12 301,90 €	11 000,00 €	9 383,56 €	85%	9 000,00 €
61558 Entretien et répar. autres biens mob.	Inchangé	818,15 €	3 000,00 €	952,41 €	32%	1 000,00 €
6156 Maintenance	Inchangé	21 372,49 €	26 000,00 €	25 777,04 €	99%	27 000,00 €
6161 Assurance multirisque	Inchangé	24 061,08 €	26 000,00 €	25 371,67 €	98%	28 000,00 €
6182 Doc générale et technique		1 932,56 €				
6184 Versement à des organ. formation	618 Divers	175,00 €	14 000,00 €	13 035,25 €	93%	14 000,00 €
6188 Autres frais divers						
6226 Honoraires		12 990,40 €				
6227 Frais d'actes de contentieux	622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-00 €	31 000,00 €	28 641,26 €	92%	29 000,00 €
6228 Divers		17 677,53 €				
6231 Annonces et insertions		850,79 €				
6232 Fêtes et cérémonies		6 552,86 €				
6236 Catalogues et imprimés	623 Publicités, publications, relations publiques	2 491,92 €	17 600,00 €	20 181,49 €	115%	20 000,00 €
6238 Frais divers de publicité		3 750,32 €				
6248 Frais de transports divers	624 Transp. de biens et transp. collectifs	2 513,00 €	3 500,00 €	2 700,00 €	77%	3 000,00 €
6251 Voyages et déplacements		368,21 €				
6256 Missions	625 Déplacements et missions	-00 €	1 000,00 €	836,33 €	84%	1 000,00 €
6261 Frais d'affranchissement		4 400,59 €				
6262 Frais de télécommunication	626 Frais postaux et frais de télécommunications	6 112,44 €	12 000,00 €	10 999,81 €	92%	12 000,00 €
627 Services bancaires et assimilés	Inchangé	147,74 €	500,00 €	217,01 €	43%	500,00 €
6281 Concours divers (cotisations)	Inchangé	2 438,38 €	2 000,00 €	1 993,13 €	100%	2 000,00 €
62871 Remb. collectivité rattachement	Inchangé	17 010,00 €	30 000,00 €	40 216,45 €	134%	20 000,00 €
62878 Rembours. de frais à des tiers	Inchangé	27 072,05 €	65 000,00 €	23 542,06 €	36%	30 000,00 €
6288 Autres services extérieurs	Inchangé	-00 €	4 000,00 €	4 319,00 €	108%	4 000,00 €
63512 Taxes foncières	635 Impôts, taxes et versements assimilés	-00 €				
6354 Droits d'enregistrement	(administration des impôts)	-00 €	4 000,00 €	-00 €	0%	15 000,00 €
012 Charges de personnel		1 023 032,87 €	1 261 300,00 €	1 178 619,68 €	93%	1 343 300,00 €
6332 Cotisations au FNAL		583,27 €				
6336 Cotisation CNG, CG de la FPT	633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	11 957,62 €	20 000,00 €	17 812,41 €	89%	23 000,00 €
6338 Autres impôts et taxes		1 749,70 €				
6411 Personnel titulaire	6411 Rémunération du pers. - Pers. titulaire	532 385,72 €	645 000,00 €	619 039,84 €	96%	710 000,00 €
6413 Personnel non titulaire	6413 Rémunération du pers. - Pers. non titul.	144 818,20 €	170 000,00 €	151 349,54 €	89%	190 000,00 €
6451 Cotisations à l'URSSAF		110 596,41 €				
6453 Cotisations caisses retraite		154 099,41 €				
6454 Cotisations ASSEDIC	6450 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	5 890,28 €	405 000,00 €	366 036,90 €	90%	390 000,00 €
6455 Cotisations Assurances Personnel		40 464,67 €				
6458 Cotisations autres organismes		1 855,00 €				
6475 Médecine du travail	6470 Autres charges sociales	2 996,79 €	21 000,00 €	24 140,99 €	115%	30 000,00 €
6488 Autres charges	648 Autres charges de personnel	13 135,80 €	300,00 €	240,00 €	80%	300,00 €
014 Atténuation de produits		16 371,00 €	30 000,00 €	29 919,59 €	100%	50 000,00 €
739211 Attributions de compensation	Inchangé	16 371,00 €	30 000,00 €	29 919,59 €	100%	50 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante		158 290,74 €	183 457,00 €	165 308,98 €	90%	202 060,00 €
6531 Indemnités élus	65311 Indemnités de fonction	51 033,63 €	55 000,00 €	53 521,85 €	97%	60 000,00 €
6533 Cotisation retraite élus	65313 Cotisations de retraite	2 533,51 €	2 800,00 €	2 616,19 €	93%	2 900,00 €
6535 Formations élus	65315 Formation	516,00 €	600,00 €	541,00 €	90%	600,00 €
65372 Cotisation alloc. fin mandat	653172 Cotisations au fonds de financement de l'allocation	48,17 €	55,00 €	83,68 €	152%	50,00 €
6541 Créances admises en non valeur	Inchangé	-00 €	-00 €	266,73 €		500,00 €
6553 Service d'incendie	Inchangé	23 430,90 €	25 000,00 €	24 907,05 €	100%	26 000,00 €
65541 Compensation charges territoriales	65561 Contributions au fonds de compensation des charges	16 694,66 €	25 000,00 €	26 610,66 €	106%	30 000,00 €
6558 Autres dépenses obligatoires	Inchangé	26 532,88 €	33 000,00 €	6 942,00 €	21%	40 000,00 €
657362 CCAS	Inchangé	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	100%	7 000,00 €
6574 Subv. fonc. person. droit privé	65748 Autres personnes de droit privé	30 500,00 €	35 000,00 €	36 500,00 €	104%	35 000,00 €
65888 Autres	65888 Autres charges div. de gestion courante	0,99 €	2,00 €	6 319,82 €		10,00 €
66 Charges financières		31 028,80 €	33 000,00 €	30 225,46 €	92%	31 133,00 €
66111 Intérêts réglés à l'échéance	Inchangé	31 028,80 €	33 000,00 €	30 225,46 €	92%	31 133,00 €
67 Charges exceptionnelles	67 Charges spécifiques	125,10 €	600,00 €	-00 €		-00 €
673 Titres annulés	Inchangé	101,10 €	600,00 €	-00 €		-00 €
68 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		0	3 468,98 €	1 771,78 €	51%	5 000,00 €
681 Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov.		-00 €	3 468,98 €	1 771,78 €	51%	5 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES "REELLES"		1 807 086,88 €	2 293 425,98 €	2 131 060,07 €	93%	2 381 993,00 €
023 Virement à la section Investissement		-00 €	150 000,00 €	-00 €		150 000,00 €
023 Virement section investissement		-00 €	150 000,00 €	-00 €		150 000,00 €
042 Opérations d'ordre entre section		8 007,00 €	11 507,00 €	11 507,00 €	100%	8 007,00 €
675 Valeur comptable immob. cédées	6751 et 6752	-00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	100%	-00 €
6811 Dot. amort. immos. incorp. & corp	681 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 007,00 €	8 007,00 €	8 007,00 €	100%	8 007,00 €
TOTAL DES OPERATIONS "D'ORDRE"		8 007,00 €	161 507,00 €	11 507,00 €	7%	158 007,00 €
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCT.		1 815 093,88 €	2 454 932,98 €	2 142 567,07 €	87%	2 540 000,00 €

Monsieur Laurent DUCROS demande s'il y a des projets à l'article 615221 « entretien et réparations bâtiments publics ».

Monsieur Daniel CASENAVE indique qu'il y a le contrôle périodique des installations électriques prévu dans cet article. Monsieur le Maire ajoute que des remises à niveaux seront à réaliser en lien avec le passage de la Commission sécurité à la Halle.

Monsieur le DGS ajoute que cet article avait fait l'objet d'une décision modificative en 2023 (diminution de crédits).

Budget primitif 2024 - Commune de Calmont

Section de fonctionnement - Recettes

Conseil municipal du 11/04/2024

©Mairie de Calmont Source : Commune de Calmont

M14	M57 abrégé (> Nouveauté)	Réalisé 2022	BP voté 2023	Réalisé 2023	Taux	Propositions
002 Résultat de fonctionnement reporté		-00 €	400 000,00 €	-00 €		400 000,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		-00 €	400 000,00 €	-00 €		400 000,00 €
013 Atténuations de charges		110 947,51 €	66 830,00 €	137 553,32 €	206%	61 473,00 €
6419 Remb. rémunération de personnel	Inchangé	108 789,51 €	61 830,00 €	136 676,32 €	221%	59 473,00 €
6479 Remb. autres charges sociales	Inchangé	2 158,00 €	5 000,00 €	877,00 €	18%	2 000,00 €
70 Produits des services		127 216,31 €	127 850,00 €	160 547,17 €	126%	137 000,00 €
70311 Concessions dans les cimetières	Inchangé	3 850,00 €	2 500,00 €	4 350,00 €	174%	2 500,00 €
70323 Redev. occup domaine public	7032 Droits de permis de stationnement et de locat	328,00 €	350,00 €	998,98 €	285%	500,00 €
7066 Redev. services à car. social	Inchangé	16 075,00 €	16 000,00 €	24 911,00 €	156%	20 000,00 €
7067 Red serv. périscolaires et ens.	Inchangé	85 421,80 €	90 000,00 €	98 584,50 €	110%	90 000,00 €
70688 Autres prestations de services	Inchangé	20 786,40 €	16 000,00 €	28 067,42 €	175%	20 000,00 €
7088 Autres produits d'activités annexes	Inchangé	755,11 €	3 000,00 €	3 635,27 €	121%	4 000,00 €
73 Impôts et taxes		22 415,00 €	28 700,00 €	38 915,00 €	136%	20 000,00 €
73211 Attribution de compensation	Inchangé	696,00 €	8 700,00 €	-00 €		-00 €
73223 FPIC Fonds national de péréquation	732221 Fonds de péréquation des ressources com. e	21 719,00 €	20 000,00 €	38 915,00 €	195%	20 000,00 €
731 Fiscalité locale		912 601,00 €	980 904,00 €	990 333,00 €	101%	1 043 705,00 €
73111 Impôts directs locaux	Inchangé	911 559,00 €	980 704,00 €	990 333,00 €	101%	1 043 505,00 €
7318 Autres impôts locaux ou assimilé	Inchangé	1 042,00 €	200,00 €	-00 €	0%	200,00 €
74 Dotations et participations		831 898,45 €	829 789,00 €	959 846,80 €	116%	860 807,00 €
74111 Dotation forfaitaire	74111 Dotation forfaitaire des communes	217 218,00 €	217 300,00 €	217 300,00 €	100%	219 259,00 €
74121 Dotation Solidarité rurale	741121 Dotation de solid. rurale (DSR) des commu	379 223,00 €	404 180,00 €	404 180,00 €	100%	433 878,00 €
74127 Dotation nationale de péréquation	741127 Dotation nationale de péréquation (DNP) de	79 481,00 €	76 613,00 €	76 613,00 €	100%	76 014,00 €
742 Dotations aux élus locaux	Inchangé	-00 €	293,00 €	293,00 €	100%	300,00 €
744 FCTVA	Inchangé	1 701,42 €	2 000,00 €	5 816,99 €	291%	2 000,00 €
74718 Autres	Inchangé	18 190,64 €	15 000,00 €	18 455,40 €	123%	15 000,00 €
7482 Compensation perte taxe addit. mut.	Inchangé	121 545,39 €	100 000,00 €	123 713,41 €	124%	100 000,00 €
74834 État - Compensation au titre des exo. de TF	74833 Etat - Compensation au titre des exonératio	14 539,00 €	14 403,00 €	14 403,00 €	100%	14 356,00 €
7488 Autres attributions et participations		-00 €	-00 €	99 072,00 €		-00 €
75 Autres produits de gestion courante		16 121,88 €	16 359,98 €	18 121,63 €	111%	16 000,00 €
752 Revenus des immeubles	Inchangé	13 397,44 €	13 000,00 €	14 483,12 €	111%	13 000,00 €
757 Redev. fermiers et concessionnaires	75813 Redevances versées par les fermiers et conces	429,99 €	859,98 €	-00 €	0%	500,00 €
7588 Autres produits divers gestion courante	Inchangé	2 294,45 €	2 500,00 €	3 638,51 €	146%	2 500,00 €
76 Produits financiers		-00 €	-00 €	16,53 €		15,00 €
761 Produits de participations	Inchangé	-00 €	-00 €	16,53 €		15,00 €
77 Produits exceptionnels	77 Produits spécifiques	464,38 €	1 600,00 €	1 419,00 €	89%	1 000,00 €
773 Mandats annulés	Inchangé	154,58 €	1 000,00 €	819,00 €	82%	1 000,00 €
775 Produits des cessions d'immob.		-00 €	-00 €	-00 €		-00 €
	7751 Produits des cessions d'immobilisations (hors ASA)		600,00 €	600,00 €	100%	-00 €
TOTAL DES RECETTES "REELLES"		2 021 664,53 €	2 452 032,98 €	2 306 752,45 €	94%	2 540 000,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections		-00 €	2 900,00 €	2 900,00 €	100%	-00 €
722 Immobilisations corporelles	72 Production immobilisée	-00 €	-00 €	-00 €		-00 €
7761 Différences sur réalisation	Inchangé	-00 €	2 900,00 €	2 900,00 €	100%	-00 €
TOTAL DES OPERATIONS "D'ORDRE"		-00 €	2 900,00 €	2 900,00 €	100%	-00 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCT.		2 021 664,53 €	2 454 932,98 €	2 309 652,45 €	94%	2 540 000,00 €

DOCUMENTS DE TRAVAIL : Budget primitif 2024 - Commune de Calmont

Section d'investissement - Dépenses et recettes

Conseil municipal du 11/04/2024

©Mairie de Calmont Source : Commune de Calmont

Dépenses (> Nouveauté M57)		RAR 2023	Propositions	BP 2024
001	Résultat reporté			
16	Emprunts et dettes assimilées	-00	172 015,16	172 015,16
1641	Emprunts en euros	-00	154 289,16	154 289,16
16878	Autres organismes et particuliers (prêts départementaux)	-00	17 726,00	17 726,00
20	Immobilisations corporelles	-00	-00	10 000,00
203	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion			10 000,00
21	Immobilisations corporelles	-00	52 000,00	52 000,00
2135	Installations génér., agencements, aménag. des constructions	-00	20 000,00	20 000,00
2136	Matériel et outillage d'entretien et de défense civile	-00	5 000,00	5 000,00
2157	Matériel et outillage technique	-00	-00	-00
	Souffleur : 700€		-00	-00
	Barrières de sécurité : 1 000€		-00	-00
	Tronçonneuse : 750€		-00	-00
	Carrelage : 320€		-00	-00
	Benette : 700€		-00	-00
2188	Autres immobilisations corporelles :	-00	27 000,00	27 000,00
	Décorations de Noël (6 000€), chaises et tables salle municipale (5 000€), Mobilier urbain (10 000€), coffres/bornes électriques (5 000€)			
SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS		-00	224 015,16	224 015,16
101	Terrains	-00	200 000,00	200 000,00
2111	Terrains nus		100 000,00	100 000,00
2115	Terrains bâtis		100 000,00	100 000,00
104	Cimetière	-00	25 000,00	25 000,00
2135/21	Installations génér., agencements, aménag. des constructions		25 000,00	25 000,00
2188/21	Autres constructions		-00	-00
106	Court de tennis		20 000,00	20 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains		20 000,00	20 000,00
11	Mairie	-00	35 873,28	35 873,28
212/21	Bâtiments publics		3 500,00	3 500,00
2135/21	Installations génér., agencements, aménag. des constructions		27 000,00	27 000,00
2182/21	Matériel informatique		5 373,28	5 373,28
2184/21	Matériel de bureau et mobilier		-00	-00
12	École	4 821,07	140 000,00	144 821,07
203/20	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion		4 000,00	4 000,00
212/21	Agencements et aménagements de terrains		20 000,00	20 000,00
2135/21	Installations génér., agencements, aménag. des constructions		29 000,00	29 000,00
2138/21	Autres constructions	1 584,32	70 000,00	71 584,32
21538/21	Autres réseaux		-00	-00
2157/21	Matériel et outillage technique		5 000,00	5 000,00
21611/21	Biens sous-jacents	1 937,10	1 937,10	1 937,10
2185/21	Matériel de bureau et mobilier	1 299,65	12 000,00	13 299,65
13	Halle	-00	57 000,00	57 000,00
2138/21	Autres constructions		57 000,00	57 000,00
14	La Poste	39 142,00	37 000,00	76 142,00
2135/21	Installations génér., agencements, aménag. des constructions	39 142,00	37 000,00	76 142,00
2138/21	Autres constructions		-00	-00
20	Stade	4 200,00	18 000,00	22 200,00
203/20	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	4 200,00	3 000,00	7 200,00
2135/21	Installations génér., agencements, aménag. des constructions		15 000,00	15 000,00
24	Salle Camille Fines	-00	60 000,00	60 000,00
203/20	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion		10 000,00	10 000,00
2131/21	Bâtiments publics		50 000,00	50 000,00
25	Eglise	-00	7 000,00	7 000,00
2135/21	Installations génér., agencements, aménag. des constructions		7 000,00	7 000,00
27	Logements loués	-00	-00	-00
2135/21	Installations génér., agencements, aménag. des constructions		-00	-00
2138/21	Autres constructions		-00	-00
29	WC public			
41	Voie	-00	25 000,00	25 000,00
2152/21	Installations de voie		25 000,00	25 000,00
43	Rue de la République (urbanisation RD35)	20 520,00	352 000,00	372 520,00
203/20	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	20 520,00	82 000,00	102 520,00
203/20	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion		270 000,00	270 000,00
45	Révision PLU	30 635,10	-00	30 635,10
202/20	Frais d'études de révisions des documents d'urbanisme	30 635,10	-00	30 635,10
48	Salle André MERIC	-00	-00	-00
2135/21	Installations génér., agencements, aménag. des constructions		-00	-00
51	Accessibilité	-00	80 000,00	80 000,00
212/21	Agencements et aménagements de terrains		80 000,00	80 000,00
52	Bibliothèque	-00	20 500,00	20 500,00
2135/21	Installations génér., agencements, aménag. des constructions		18 000,00	18 000,00
2183/21	Matériel informatique		500,00	500,00
2184	Matériel de bureau et mobilier		2 000,00	2 000,00
2188	Autres			
231/23	Immobilisations corporelles en cours			
54	Hameau de Gillis	-00	-00	-00
212/21	Agencements et aménagements de terrains		-00	-00
55	Maison des chasseurs		30 000,00	30 000,00
2135	Installations génér., agencements, aménag. des constructions		30 000,00	30 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		99 318,17	1 331 388,44	1 440 706,61
040	Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	-00	-00	-00
041			19 293,39	19 293,39
2135			14 275,05	14 275,05
231			5 018,33	5 018,33
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-00	19 293,39	19 293,39
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		99 318,17	1 350 681,83	1 460 000,00

Recettes		RAR 2023	Propositions	BP 2024
001	Résultat reporté		387 061,67	387 061,67
021	Virement section fonctionnement		150 000,00	150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		225 318,53	225 318,53
10222/10	FCTVA		28 233,15	28 233,15
10226/10	Taxe d'aménagement		30 000,00	30 000,00
1068/10	Affectation des résultats apuration		167 085,38	167 085,38
13	Autres (PVR)	-00	-00	-00
1348/13	Autres (PVR)		-00	-00
1323	Département - Véhicule portage de repas	4 131,16	-00	4 131,16
1328	Autres (LEADER - Aménagement de l'Hers vif)			
1321	Etat et établissements nationaux			
1323	Département	2 600,00		2 600,00
1323	Département	1 531,16		1 531,16
101		-00	-00	-00
104		-00	-00	-00
106		-00	-00	-00
11		-00	20 565,20	20 565,20
1323	Département - Matériel informatique		10 000,00	10 000,00
1323	Département - Matériel informatique		10 565,20	10 565,20
12		54 295,20	15 000,00	69 295,20
1321	Etat et établissements nationaux - Ecole num.			
1321	Etat et établissements nationaux - Cantine			
1323	Département - Extension chaudière		15 000,00	15 000,00
1323	Département - Chaudière	24 759,20		24 759,20
1322	Région - Chaudière	29 536,00		29 536,00
13			10 000,00	10 000,00
1323	Département - Chauffage		10 000,00	10 000,00
14		-00	60 000,00	60 000,00
1326	Autres EPL (La Poste)		60 000,00	60 000,00
20	Divers : Département, Europe, CAF (Etat)	-00	-00	-00
24		-00	-00	-00
25		-00	-00	-00
27		-00	-00	-00
29		-00	-00	-00
41	1323 Département	-00	-00	-00
43		-00	180 000,00	180 000,00
1321	Etat et établissements nationaux		130 000,00	130 000,00
1323	Département		50 000,00	50 000,00
45		-00	5 000,00	5 000,00
1321	Etat et établissements nationaux		5 000,00	5 000,00
48		-00	-00	-00
51		-00	20 000,00	20 000,00
1321	Etat et établissements nationaux		20 000,00	20 000,00
52		146 327,85	80 000,00	226 327,85
1323	Département - Matériel informatique 1		539,28	539,28
1323	Département - Matériel informatique 2		1 266,59	1 266,59
1323	Département - Mobilier		12 349,94	12 349,94
1323	Département		132 172,04	132 172,04
1328	Autres (LEADER)		80 000,00	80 000,00
54		-00	10 000,00	10 000,00
1341	Amorv. de radars automat. et amendes de police		10 000,00	10 000,00
55		-00	-00	-00
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		204 754,21	1 162 945,40	1 367 699,61
040		-00	8 007,00	8 007,00
2157	Matériel et outillage technique		8 007,00	8 007,00
2804183, 2804187, 2804185	Vente du bien 9 rue du Four		65 000,00	65 000,00
041			19 293,39	19 293,39
203			19 293,39	19 293,39
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		-00	92 300,39	92 300,39
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		204 754,21	1 255 245,79	1 460 000,00

Le Budget Primitif 2024 s'élève en dépenses et en recettes :

- Section de fonctionnement : 2 540 000,00€
- Section d'investissement : 1 460 000,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Article 1 : Adopte le Budget Primitif 2024 de la commune ;
- Article 2 : Donne mandat à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces utiles à cette affaire.

Dél. 2024-03-06 : Attribution d'une subvention au CCAS pour 2024

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les résultats de l'exercice 2023 font apparaître un excédent de 5 051,43€ à la clôture.

Il est proposé au Conseil de voter une enveloppe de subvention identique au montant de 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- Article 1 : décide d'accorder une subvention de 7 000€ au CCAS en 2024.

Dél. 2024-03-07 : Attributions de subventions aux associations pour 2024

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il est prévu d'allouer des subventions à certaines associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Article 1 : Adopte les attributions suivantes :

▪ ACCA CALMONT (société de chasse)	500,00 €
▪ AMAC	1 000,00 €
▪ Amicale Bouliste Calmontaise	500,00 €
▪ APPMA CALMONT (société de pêche)	500,00 €
▪ Arts Plastiques Calmontais	300,00 €
▪ Calmont Sports et Mécanique	1 000,00 €
▪ Club du 3ème Age (Au fil du temps)	2 500,00 €
▪ Club Plénitude	1 500,00 €
▪ Comité d'Entente Anciens Combattants (FNACA)	550,00 €
▪ Comité des Fêtes	10 000,00 €
▪ Coopérative Ecole Publique	250,00 €
▪ Hers de musique	500,00 €
▪ Foot Loisirs	300,00 €
▪ Hers Lauragais (Rugby)	5 000,00 €
▪ Judo Club 31	550,00 €
▪ La Béquille	300,00 €
▪ Sentiers Nature Calmontais	1 000,00 €
▪ Tennis Club	1 000,00 €
▪ Tous en selle	300,00 €
▪ Ecole de Foot (BALE)	1 000,00 €
▪ Perspectives Calmontaises	500,00 €
▪ Club colombophile	300,00 €
▪ Les Tricrocheuses	750,00 €
▪ Calmont'le son	4 000,00 €

Dél. 2024-03-08 : Avis sur le permis de construire d'un parc photovoltaïque sur la commune de Cintegabelle

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a reçu, par voie électronique en date du 9 avril 2024, une demande d'avis pour un dossier de Permis de Construire (PC) d'un parc photovoltaïque sur la commune de Cintegabelle.

Conformément au titre du L. 122-1 du Code de l'environnement qui régit le dispositif des projets soumis à évaluation environnementale. Il est notamment demandé, que le dossier soit transmis "pour avis à l'autorité environnementale (...) ainsi qu'aux collectivités territoriales et à leurs groupements intéressés par le projet".

C'est également l'article R423-50 du Code de l'urbanisme qui prévoit, pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, que "l'autorité compétente recueille auprès des personnes publiques, services ou commissions intéressés par le projet, les accords, avis ou décisions prévus par les lois ou règlements en vigueur".

C'est dans ce cadre que les communes limitrophes au projet sont consultées, ainsi que l'intercommunalité sur laquelle se positionne le projet, notamment car la proximité d'une installation peut toucher aux intérêts des communes voisines (cumul sur une même zone de projets, impact visuel potentiel, etc.).

Monsieur Lionel CAUVIN entre dans la Salle du Conseil Municipal et rejoint les membres de l'assemblée.

Monsieur le Maire indique que la commune est amenée à formuler un avis ou recommandation sur le dossier de permis de construire d'un parc photovoltaïque sur la commune de Cintegabelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Article 1 : Émet un avis favorable sur le permis de construire d'un parc photovoltaïque sur la commune de Cintegabelle.

Dél. 2024-03-09 : Ouverture d'un poste d'Adjoint technique à temps complet en Accroissement Saisonnier d'Activité (ASA)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un Accroissement Saisonnier d'Activité (ASA), à savoir le renfort au Service technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Article 1 : Décide la création d'un emploi non permanent d'agent polyvalent des services techniques au grade d'Adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un Accroissement Saisonnier d'Activité (ASA) pour une période de 6 mois maximum pendant une période de 12 mois allant du 14 mai 2024 au 13 novembre 2025.

Cet agent assurera des fonctions d'agent polyvalent des services techniques à temps complet ;

- Article 2 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;

- Article 3 : Dit que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique qu'une réunion publique se tiendra le vendredi 26 avril 2024 à 19h, sous la Halle, dans le cadre du changement du mode de collecte des déchets. Il ajoute que des ambassadeurs du tri de la Communauté de communes Terres du Lauragais feront du porte-à-porte pour présenter le projet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h00.

**Le Maire,
Christian PORTET**



**La Secrétaire de séance,
Anne-Marie COULON**

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Anne-Marie', written over a horizontal line.